

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°17

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2019

Zones Peste Porcine Africaine:
le point après un an

PAGE 3

Conférence annuelle de
l'Assemblée Générale:
NTF a fait changer une
loi vieille de 50 ans

PAGE 8

L'assemblée générale
des membres de NTF
en images...

PAGE 10

Mémorandum NTF 2019

PAGE 11

Coefficients de fermage:
le Conseil d'État rejette
nos arguments

PAGE 13

Coup de gueule
(Natura 2000)

PAGE 14

Troquons les crampons
contre les pelles pour
un « 110 km de haies »
tout particulier!

PAGE 15

Terres nourricières:
des sols fertiles pour
nourrir l'homme (partie 3)

PAGE 16

SAVE THE DATE

Mardi 5 novembre 2019
13h30 à 17h30

(horaire précis et lieu à confirmer)

COLLOQUE SUR LE THÈME
GROUPEMENTS FORESTIERS,
20 ANS APRÈS:
BILAN ET PERSPECTIVES

Info et inscriptions

<http://ntf.be/agenda/colloque-groupements-forestiers-20-ans-apres-bilan-et-perspectives>

Que fleurissent les coquelicots



En ce début d'été bien sec, nous craignons tous une recrudescence des éclosions de *Dendroctonus ponderosae*, mieux connu sous le nom de scolytes, ce qui risque d'avoir des conséquences dramatiques pour les populations de résineux dans nos belles forêts. Il est impératif de se protéger, en posant des pièges à phéromone, mais aussi et surtout en éliminant au plus vite les arbres atteints afin de détruire les larves qu'ils contiennent. L'AFSCA a enfin envoyé une alerte via sa « news letter », mais je doute que tous les propriétaires forestiers y soient abonnés.

Le Gouvernement a pris un arrêté pour les indemnités en zone PPA, c'est peu mais quand même quelque chose, pour les propriétaires et gestionnaires qui sont empêchés de mener les travaux indispensables pour la conservation de leur forêt. Nous devons encore voir comment cela se mettra en place. Les demandes d'indemnisation devront être introduites avant le 31 décembre 2019 et le montant de la demande d'indemnisation est plafonnée à € 200.000.

Pendant ce temps on voit fleurir un coquelicot. Le coquelicot dont on parle, n'est pas une belle fleur rouge à la tige verte qui pousse dans nos champs au printemps, mais, en fait, une alliance entre le PS, Ecolo et la Société Civile pour former un nouveau Gouvernement en Wallonie. Autant vous le dire d'emblée: les propriétaires ruraux n'ont pas été considérés comme faisant partie de la Société Civile puisque nous n'avons pas été invités aux tables rondes organisées par les 2 partis formateurs. Ne nous vexons pas! Le syndicat des médecins n'a pas été invité non plus, à la table ronde sur la santé! Mais je dois dire que lorsque nous nous sommes rappelés au bon souvenir des formateurs, nous avons eu l'occasion de déposer, par écrit, nos remarques et commentaires sur le document de base.

Au moment d'écrire ces lignes, j'ignore encore le sort qui aura été réservé par les membres du Parlement Wallon à la note: « Lignes directrices d'une Déclaration de politique gouvernementale et sociétale ambitieuse pour la Wallonie ». Cette note est un recueil de bonnes intentions, très ambitieuses. Mais on n'y trouve pas toujours les solutions concrètes. Comment va-t-on atteindre

ces objectifs ambitieux, comment va-t-on traiter la cohérence entre des objectifs parfois antinomiques? De plus, la note est tellement ambitieuse qu'il faudra au minimum 3 législatures pour réaliser tout ce qui y est souhaité, et nécessitera des investissements considérables. On n'y parle pas de budget, mais bien de la possibilité de revoir la fiscalité.

On y parle, par contre, de revoir le décret bail à ferme, un de nos souhaits, mais dans quel sens? y lis: « la transmission de ferme en dehors du cadre familial » Va-t-on respecter le droit du propriétaire sur son bien, en lui laissant le libre choix?

On y parle aussi d'intensifier les parcs d'éoliennes sur terre, même si cela implique la nécessité de construire des centrales au gaz pour suppléer, et que l'éolien « on shore » est de très loin moins efficace que celui « off-shore », mais on tiendra compte de l'avis des riverains, on veillera à leur santé, et ... on veillera à l'intégration paysagère.

Est-ce que nos revendications principales s'y retrouvent?

La propriété privée: **Un droit constitutionnel à respecter.** Je ne lis rien de particulier dans la note à ce sujet, si ce n'est qu'en filigrane apparaîtrait clairement l'idée que la nature est l'affaire de tous, la nature appartient à tout le monde.

La propriété rurale: **Une dynamique de gestion à encourager.** Oui, sûrement la note fait grand cas, à juste titre, de la préservation de la biodiversité, mais ne tient aucunement compte du propriétaire rural qui semble être oublié.

C'est dommage, parce qu'il y a quelques idées intéressantes mises sur le papier, mais il faudra très sérieusement **prioriser, budgéter et enfin réaliser.**

Mais, ce qui m'interpelle profondément, c'est la volonté de substituer une société civile, soigneusement sélectionnée, à la réalité démocratique issue des urnes. On voudrait changer les règles fondamentales quand ça n'arrange pas, sous prétexte de la volonté de créer un basculement. C'est un jeu dangereux!

Pour conclure je forme un vœu: Que l'on n'oublie pas les 400.000 propriétaires privés de biens ruraux que compte la Région Wallonne, qui font aussi partie de la société civile.

Jean-Pierre Delwart

Président